

LE GRASSOIS

GRASSE • PEYMEINADE • SAINT VALLIER DE THIEY • MOUANS SARTOUX

N°21 • Juillet/Août 2025 • Journal gratuit

www.lepetitnicois.net

Altitude 500 : la 1^{ère} pierre

Page 4

La liberté d'expression politique, économique et culturelle de votre région

Bons Baizers de Grasse



VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
VISITES GUIDÉES
EXPOSITIONS

Pays de Grasse Tourisme
04 93 36 66 66

Du **1^{er} juillet** au **31 août**

SIESTES PARFUMÉES

Tous les jours de 11h à 18h

Du **3 juillet** au **28 août**

FLÂNERIES NOCTURNES

Tous les jeudis à partir de 18h

Tout l'été

POÉSIE URBAINE

Festival de street art

Du **3** au **5 juillet**

GRASSE PERFUME WEEK

Festival et salon autour du parfum

Le **12 juillet**

L'INSTANT LAVANDE

Marché provençal, animations et ateliers

Les **11, 13 & 18 juillet**

et les **10 & 17 août**

LE COURS EN FÊTE

Concerts gratuits

Le **19 juillet**

GRASSE À ÉDITH

Bal de la Môme

Du **25** au **27 juillet**

FÊTE ITALIENNE

Gastronomie, animations et ateliers

Du **1^{er}** au **3 août**

FÊTE DU JASMIN

Corso fleuri et Mondial
parfumé de boules carrées



Le **23 août**

JOURNÉE DE LA TUBÉREUSE

Artisanat, marché et animations autour de la fleur

Du **5** au **7 septembre**

FÊTE DE LA BIÈRE

Restauration et groupes musicaux

Le **27 septembre**

FÊTE DES VENDANGES LIBRES

Vente et dégustations de vin

INTRO

EDITO PASCAL GAYMARD

Des énergies “vraiment” renouvelables ?

La France avait un avantage concurrentiel face aux autres pays avec une facture d’électricité des plus basses, mais sous le mandat présidentiel de François Hollande, les Écologistes ont eu gain de cause avec l’arrêt du réacteur de Fessenheim qui avait été entièrement rénové... Cette décision de revenir sur le nucléaire a provoqué le doublement de la facture des Français et notre pays a dû acheter de l’électricité à l’Allemagne qui elle, en arrêtant le Nucléaire, a rouvert ses mines de charbon... Paradoxe des Écologistes qui ne sont pas à une aberration près.

Face à l’explosion du coût de l’électricité, les députés LR de l’Assemblée Nationale ont proposé le vote d’un moratoire sur l’éolien et le photovoltaïque. Tollé, invectives, postures, les bancs de l’Assemblée ont encore connu un grand moment de débat. Déposée le 19 juin dernier par le député LR, Jérôme Nury, cette initiative a été adoptée à l’Assemblée nationale, à la faveur d’une alliance de la droite et du RN associé à l’UDR, alors que de nombreux députés du centre et de la gauche étaient absents. Ce texte prévoyait la suspension immédiate de « l’instruction, de l’autorisation et de la mise en service » de tout nouveau projet éolien ou solaire photovoltaïque, le temps de réaliser une étude indépendante sur le « mix énergétique optimal » pour la France. Les motivations avancées par les députés LR étaient légitimes : saturation des territoires en matière d’éoliennes et de panneaux solaires, risque d’accaparement des terres agricoles, nécessité de réfléchir sur la stratégie énergétique nationale.

Le gouvernement et de nombreux acteurs économiques ont dénoncé une mesure « irresponsable », contraire aux objectifs de transition énergétique et menaçant des milliers d’emplois dans la filière. Quelle filière ? Celle de l’éolien enrichit l’Allemagne et celle du photovoltaïque, la Chine. Le face à face Sonia Mabrouk/Jean-François Copé sur Europe 1 a démontré l’ampleur des conflits d’intérêts en la matière. L’avocat du géant allemand de l’éolien en France, Jean-François Copé, a été incapable de répondre à la question si OUI ou NON il aurait voté le moratoire déposé par sa propre famille politique. Mais c’était compter sans le Sénat où les mêmes représentants LR ont voté contre le moratoire. La raison ? Les risques économiques et sociaux d’un gel brutal des projets renouvelables, qui aurait pu entraîner la destruction de dizaines de milliers d’emplois et fragiliser la réindustrialisation du pays. Un moratoire aurait envoyé

un mauvais signal aux investisseurs et aux collectivités, alors que la France cherche à renforcer sa souveraineté énergétique. Donc, en avant vers la ruine du pays pour « tenir nos engagements climatiques »...

Dans ce concert cacophonique, le nouveau président des LR, Bruno Retailleau, milite pour la « Fin des subventions aux éoliennes et au photovoltaïque » et souhaite « rebâtir un parc nucléaire » aux côtés de deux vice-présidents de son mouvement, l’eurodéputé François-Xavier Bellamy et l’ancien député Julien Aubert. Ce triumvirat ne veut pas faire « courir un risque de black-out » au pays (comme en Espagne), ni de pénaliser le pouvoir d’achat des Français en raison du coût du raccordement. Ils mentionnent aussi les atteintes à la biodiversité et sur les paysages. La polémique fait rage... « Mesure un peu trop radicale » pour les uns, « posture politique, populiste et inconsciente » pour les autres, les adversaires ne sont pas forcément toujours dans le camp d’en face. Le sénateur LR, Olivier Rietmann, s’écrit : « les énergies renouvelables représentent aujourd’hui, 102 000 emplois », rappelle ce président de la délégation sénatoriale aux entreprises. Pour l’un de ses auteurs, Julien Aubert, l’idée était bien de remettre les pendules à l’heure. « Il y a un désaccord entre l’Assemblée nationale et le Sénat, et même au sein de l’équipe dirigeante... Il y a une vraie nécessité de trancher ». La définition de ce mix énergétique a créé des tensions au sein de la droite, mais aussi du gouvernement et du groupe Renaissance. La prise de position du ministre de l’Intérieur a été qualifiée « de dramatique et de populiste (suprême insulte pour ce camp...) », selon la ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher. Le président des députés Renaissance, Gabriel Attal a dénoncé « un contresens historique et scientifique... incompréhensible et inquiétant ».

Mazette ! On se croirait revenu aux débats sur l’Inquisition... Julien Aubert a eu beau en appeler à la géothermie et de refuser « que la puissance publique finance à fonds perdu l’éolien et le photovoltaïque », rien n’y a fait. Le bon sens est pourtant du côté du camp Retailleau qui estime, dixit François-Xavier Bellamy que « le contribuable français ne doit plus financer l’installation et le raccordement de renouvelables qui n’apportent au réseau que de l’intermittence supplémentaire à gérer ». À quand de nouvelles élections législatives pour trancher sur cette question comme sur tant d’autres ?

La voix de la France inaudible ?

HUMEUR

La crise entre l’Algérie et la France date de la décision du président de la République, Emmanuel Macron, de reconnaître les droits du Maroc sur le Sahara Occidentale, région revendiquée aussi par l’Algérie...

Que vaut encore la voix de la France à l’heure d’Emmanuel Macron ? Sommes-nous les « pitres ridicules » comme les gouvernements étrangers nous qualifient ? Donald Trump méprise les Européens « wokistes », selon lui et le président français, garant de ce courant de pensée. Le dictateur algérien, Tebboune, ne cesse d’humilier notre pays, mais nous accordons toujours autant de visas à leurs ressortissants. Pourquoi diable veulent-ils venir dans un pays si honni à leurs yeux ? Et pourquoi Rima Hassan et Sébastien Delogu ne veulent-ils pas vivre dans un pays plus paradisiaque, comme ils l’affirment ?

Le président Macron a eu beau s’époumoner face aux Ayatollahs, sa voix n’a pas été entendue ni écoutée. Pire, nos ressortissants, Cécile Kohler et Jacques Paris sont mis en prison, comme en Algérie ; de même, le Français, Boualem Sansal s’est vu refuser

une grâce présidentielle. Et que dire du journaliste sportif, Christophe Gleizes, en prison lui aussi... pour 7 ans contre 5 pour Boualem Sansal ? Des otages aux mains de dictatures islamistes qui ne respectent que la force, celle d’un Donald Trump par exemple.

Emmanuel Macron en est même réduit à appeler Vladimir Poutine pour croire qu’il peut encore influencer sur le conflit en Ukraine. Même les Français ne l’écoutent plus, lui qui a fait un taux d’écoute dérisoire lors de sa dernière prise de parole télévisée. Même en Europe, la France ne pèse rien face à la présidente de la Commission européenne, la toute puissante Ursula Van Der Leyen. Quelle tristesse de voir notre pays aussi peu considéré à l’étranger ! La voix de la France serait-elle devenue inaudible ? N’est pas le général de Gaulle qui veut...

SOMMAIRE

P4 - CAPG ACTUS

- Pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle Piscine Altitude 500
- La Source de la Foux : un projet structurant

P5 - CAPG ACTUS

- Exposition sur la famille Fragonard au MIP : 60 dessins inédits
- Patrimoine vivant : l’Université se mobilise aux côtés du Pays de Grass

P6 - CAPG/GRASSE ACTUS

- Les éveilleurs de sens sur les métiers de la Parfumerie
- Le SIMPPAR à nouveau à Grasse en 2026

P7 - CAPG/GRASSE ACTUS

- Une convention signée contre le harcèlement scolaire
- 2^{ème} Festival de Poésie urbaine
- Exposition du Verrier, Antoine Pierini, au MIP

P8 - CAPG/GRASSE ACTUS

- CULTURE : Exposition Zhu Yan et le tableau pour Miss Pays d’Azur
- 1^{er} anniversaire de la nouvelle Maison des Associations
- Le prêt d’honneur : 75 000€ pour un projet innovan

P9 - CAPG/GRASSE ACTUS

- Instant Lavande à Grasse
- Inauguration du 1er Abri Bus olfactif

P10 - GRASSE ACTUS

- Saison estivale 2025 : « Bons Baisers de Grasse ! »

P11 - FESTIVITÉS

- Miss Pays d’Azur présentation
- Miss Cinéma 2025 à Mougins
- Retour sur ExpoRose 2025

P12 - THEATRE DE GRASSE

- Nouvelle Saison 2025-2026 : Des invités prestigés

P13 - CD06 ACTUS

- 30^{ème} Estivales 2025 : 450 spectacles gratuits
- Côte d’Azur France Tourisme : Bilan et perspectives

P14 - CINÉMA

- 78° FESTIVAL DE CANNES : le Palmarès 2025

1^{ère} pierre de la Piscine Altitude 500

Inaugurée il y a 61 ans, le 12 juillet 1964, la Piscine olympique de Grasse Altitude 500 a depuis accueilli des multitudes de baigneurs de tout âge venus simplement pour s'y rafraîchir ou pour pratiquer la natation.



Mais en cet été 2025, après tant d'années au service des habitants du Pays de Grasse, la piscine est fermée pour cause d'importants travaux qui devraient en principe durer 20 mois. La réouverture est espérée avant l'été 2027. Les amateurs de baignade devront donc patienter. Quant aux adeptes de plongeurs depuis une grande hauteur, ils ne graviront plus jamais les marches de l'imposant actuel plongoir. Il sera définitivement démoli sans espoir d'être reconstruit par la suite.

21 M€ de travaux

En cette chaude fin de matinée, beaucoup de monde était réuni dans l'Auditorium d'Altitude 500 afin d'en savoir un peu plus sur l'avenir du site. Après les paroles de bienvenue de l'adjoint aux sports, Gilles Rondoni, c'est le maire, Jérôme Viaud, président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), de vanter les mérites « *d'un projet qualitatif et ambitieux qui constituera une nouvelle étape dans la transformation de notre territoire* ». Il a aussi rappelé que suite au concours d'architecture lancé en 2023, ce

sont 30 dossiers qui ont été reçus et que l'on a finalement retenu celui du cabinet parisien, TNA. Grâce aux différents intervenants, dont l'architecte Thierry Nabères, on a successivement appris qu'un budget de 21 M€ était prévu pour la réalisation d'un grand bassin de 750m² en plein air.

80% d'énergie solaire

Il sera complété à sa droite par une pataugeoire de 60m² pour les enfants et par un bassin moyen de 400m², qui eux seront couverts pour une utilisation en toutes saisons. Mais on retrouvera plus la grande profondeur de 5m50 sous le plongoir de l'ancienne piscine. Désormais, on se limitera à 2m50 ce qui représentera une grande économie d'eau. Pour la réalisation de ces 3 futurs bassins, on a pensé à tout avec le choix d'un système de filtration performant, la mise en place d'une couverture thermique pour limiter l'évaporation, un chauffage assuré à 80% par l'énergie solaire et le bois, le recyclage des eaux de lavage et même la réutilisation des eaux pluviales se déversant sur les 3 ha d'un site sur lequel on prévoit également l'installation de toitures végétalisées et d'un restaurant panoramique aussi bien pour les baigneurs que les visiteurs.

Kiki Caron et Alain Bernard

Après l'apparition sur l'écran de photos de la championne olympique, Kiki Caron, rappelant avoir nagé dans cette piscine à l'été 1968, la parole a été à Alain Bernard, triple médaillé des JO de Pékin en 2008. Il s'est dit « *enchanté de participer à une nouvelle aventure humaine au service de tous* ». On est passé de l'ombre à la lumière pour rejoindre le bord de l'ancienne piscine afin de poser symboliquement, la 1^{ère} pierre. Toutes les personnalités ont alors joyeusement manié la truelle en espérant que par la suite, le résultat de tels travaux sera à la hauteur des espérances suscitées par ce projet qui se veut exemplaire.

Thierry Ollive

Source de la Foux : Un projet structurant

Tout le monde s'accorde sur cette idée : l'eau sera l'un des grands enjeux de l'avenir et tout le monde au Pays de Grasse en a bien conscience.



En inaugurant l'unité de traitement de la Source de la Foux, le président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Jérôme Viaud, l'a bien compris parlant d'un projet « *structurant, hautement symbolique, un projet de responsabilité* ».

Un débit prélevé 4 fois moins...

Pour l'occasion, il était accompagné du président du Département des Alpes-Maritimes, Charles Ange Ginésy, du représentant de la Maison Louis Vuitton, Jacques Cavallier Belletrud, et de conseillers départementaux comme François Roustan. Il faut savoir que la Source de la Foux est « *la seule ressource en eau potable d'origine locale exploitée par la commune* ». Force est de constater que cette source située en plein cœur de Grasse était largement sous-exploitée. Avec la construction d'une unité de

traitement, « *elle retrouve toute sa place dans notre stratégie d'autonomie, de sécurité et de résilience hydraulique* ». En 2021, des enquêtes hydrogéologiques avaient prouvé que la Source de la Foux pouvait produire jusqu'à 438m³/heure là où seulement 115m³/heure étaient prélevés soit 4 fois moins que le débit de pointe...

Un investissement de 4,2 M€

L'unité de traitement permet de garantir « *une qualité de l'eau irréprochable* » tout en supprimant les infiltrations sous le dallage du parking. Une turbine hydroélectrique a été installée sur le réservoir de la Foux assurant 30% de la consommation de l'unité de traitement. « *Cet équipement est à la pointe de la technologie en matière de filtration, de désinfection et de sécurité... C'est une réponse concrète à la crise climatique car elle réduit les prélèvements sur les*



« *milieux naturels sensibles et renforce notre indépendance vis-à-vis des réseaux extérieurs* ». Au total, c'est un investissement de 4,2 M€ qui a été réalisé avec l'aide du Département 06 qui a apporté, dans le cadre du Plan départemental de l'Eau 2021-2026, 760 000 €. Quant à la Maison Louis Vuitton, a complété le financement avec 60 000 € dédiés à la valorisation paysagère du site.

"Investir pour l'eau, c'est investir pour l'avenir !"

Un Totem de la Route Napoléon a été aussi installé à proximité de cette unité de traitement par l'ANERN (Association Nationale des Elus pour la Route Napoléon), une association présidée par Jérôme Viaud. Parallèlement, le Square de la Foux a été réaménagé pour devenir un lieu de vie agréable avec une esplanade végétalisée, un espace public, et une sécurisation des chemins piétonniers. L'utile peut aussi être beau et des dômes filtrants en surface, des écoulements visibles, des jeux d'eau discrets : « *l'eau ici devient paysage, pédagogie, projet de société* ». Et de conclure : « *Brique essentielle de notre souveraineté territoriale, cette réalisation exemplaire au service de la transition écologique est un outil structurant pour le service public de demain... Investir pour l'eau, c'est investir pour l'avenir !* ».

Pascal Gaymard

Les Traits de Génie de Jean-Honoré Fragonard

Il y a peu d'expositions d'une telle qualité dans la région et celle proposée au Musée International de la Parfumerie (MIP) durant quatre mois, cet été 2025, mérite toute votre attention.



Elle est simplement unique, majestueuse, remarquable, inoubliable, pédagogique, exceptionnelle, ou encore émouvante.

62 œuvres exposées sur les Fragonard

Il ne s'agit pas que de Jean-Honoré Fragonard, mais aussi de l'émulation qu'il a pu susciter au sein de sa propre famille, car vous découvrirez aussi des miniatures de son épouse Marie-Anne Gérard, et de sa belle-sœur, Marguerite Gérard et certaines œuvres de son fils, Alexandre-Evariste Fragonard. C'est tout le XVIII^e siècle et son art galant qui vous sont présentés au MIP au travers de dessins, de toiles, de sculptures ou de flacons, une quinzaine, généreusement

prêtés par la société Givaudan. Mais cette exposition n'aurait pas pu voir le jour sans le partenariat du Musée du Louvre et de sa présidente-directrice, Laurence des Cars. C'est 59 dessins (sur la centaine que compte la collection du Louvre sur les Fragonard) qui sont arrivés ainsi au MIP complétant les trois qui appartiennent à la Ville de Grasse soit 62 au total qui sont exposés.

Partenariat entre le Louvre, la société Givaudan et la Ville de Grasse

Né en 1732 à Grasse, Jean-Honoré Fragonard a toujours conservé un lien très fort avec sa ville natale. La Villa Fragonard d'aujourd'hui en témoigne avec les copies des

Progrès de l'Amour créées dans les années 1770. Il a fallu choisir dans la collection du Louvre et c'est là que Xavier Salmon, directeur du département des Arts graphiques du Louvre, entre en scène. Il va s'appuyer localement sur Olivier Quiquempois, conservateur en chef du Patrimoine et directeur des musées de Grasse mais aussi sur Laure Decomble, responsable scientifique des musées publics de Grasse. L'exposition suit un parcours qui débute par la présentation de la famille via un arbre généalogique et de quelques œuvres permettant de comprendre les différences entre chacun. Puis, nous voyageons comme l'a fait le maître en Italie, en Flandres, en Hollande, à la rencontre des plus grands pour apprendre et comprendre afin de créer son propre style où ses dessins magnifient en les sublimant les paysages, les personnages, les scènes de vie quotidienne.

Un "Amoroso galant, païen et badin"

Pour Jean-Honoré Fragonard, il faut regarder pour inventer. Il a été le dernier représentant illustre du « Rococo à la Française ». Ses œuvres sont empreintes de gaieté et de lyrisme. Il fait toujours preuve d'une grande inventivité. Il a été aussi un illustrateur reconnu notamment pour ses dessins du Roland Furieux de l'Arioste, poète écrivain du XVI^e siècle. Il a réalisé au pastel les portraits de L'Histoire de la Maison des Bourbon de Joseph-Louis Ripault-Desormeaux. La dernière salle reflète l'esprit d'une époque dont le maître a été l'un des plus galants et coquins représentant. C'est là que les flacons à parfums sont exposés illustrant le rapport étroit entre les arts décoratifs et la peinture. Laissons le mot de la fin aux frères Goncourt, amis de la famille et qui ont participé à la gloire de Jean-Honoré Fragonard : « *Le dessin, chez Fragonard, est sa plume d'écrivain. C'est sa manière de correspondre, sa forme de billet. C'est plus encore : on pourrait dire que le dessin est le journal de son imagination. Tout ce qu'il pense lui échappe par-là : il s'y confesse et s'y envole... La complète collection de ses dessins serait l'histoire légère et poétique de sa vie, de ses idées, de ses goûts, de ses opinions, de ses humeurs* ». Et de qualifier le maître d' « *Amoroso galant, païen et badin* ».

Pascal Gaymard

Lancement de la chaire Patrimoine Arômes, Parfums et Cosmétiques

Une chaire constituant par principe un véritable sommet dans un domaine, l'Université Côte d'Azur (UCA) et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) ont profité du 1^{er} jour de la « Perfume Week » pour lancer la chaire partenariale « Patrimoine Arômes, Parfums et Cosmétiques du Pays de Grasse ».

CAPG, UCA et Spécialiste

Cette chaire a pour ambition de réunir tous les acteurs de la filière pour préserver, transmettre et aussi innover dans un domaine où plusieurs entreprises du Pays de Grasse excellent depuis déjà de nombreuses années. En choisissant d'accueillir des professionnels au Musée International de la Parfumerie (MIP) de Grasse, le président de la CAPG, Jérôme Viaud, maire de Grasse, le président de l'UCA, Jeanick Brisswalter, et le directeur de cette chaire, Xavier Fernandez, spécialiste de la chimie, des arômes, des parfums et des cosmétiques, n'ont pas manqué d'arguments pour insister « *sur la nécessité de la mise en place d'une dynamique que l'on souhaite amplifier pour mieux affirmer le leadership du Pays de Grasse à l'échelon national et même international* ».

"Faire émerger un éco-système d'excellence"

Il est donc impératif de renforcer l'attractivité du territoire

des 23 communes de la CAPG auprès des chercheurs « *pour faire émerger un éco-système d'excellence* ». Cette chaire étant largement ouverte pour que chaque entreprise puisse en profiter, « *on va changer la trajectoire d'un territoire tout entier, surtout que Grasse incarne un éco-système exceptionnel* ».

"Une nouvelle pierre"

Et comme Jeanick Brisswalter a rappelé que « *l'Université Côte d'Azur regroupe déjà tous les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur de la Côte d'Azur* », elle est donc plutôt bien placée « *pour participer au développement de ce territoire* ». Pour Xavier Fernandez, « *il faut considérer cette chaire comme une nouvelle pierre qui constituera un renforcement du rayonnement national et international. Elle a besoin que l'on fasse sa promotion pour faire venir du monde et montrer ce que l'on sait faire* ».



CAPG/GRASSE ACTUS

www.lepetitnicois.net

SOCIÉTÉ

Lancement du projet "Arômes & Parfums"

C'est dans l'écrin fleuri de la Villa Fragonard où toutes les roses présentées pour la 53^{ème} édition d'ExpoRose étaient encore en place, que le projet social "Arômes & Parfums" a été lancé.



Il s'agit de recruter et former des jeunes qui par la suite deviendront selon la belle expression, des « éveilleurs des sens ».

6 à 10 jeunes recherchés

Entouré du sous-préfet de Grasse, Jean-Claude Geney, de la sénatrice et présidente de l'école de la 2^{ème} chance

de Nice, Dominique Estrosi-Sassone, de la présidente du groupe MUL, Cécile Mul, et du parfumeur-créditeur de la Maison Chanel, Olivier Polge, le maire, Jérôme Viaud, a présenté ce projet « qui permettra d'offrir à des jeunes, une vraie perspective dans une filière en pleine transformation qui a besoin de renouvellement et de passion ». Dès le mois de septembre prochain, c'est une belle opportunité qui sera

offerte à un groupe de 6 à 10 jeunes âgés de 18 à 25 ans « qui, à un moment de leur parcours, ont décroché ». Si bien qu'on ne leur demandera « ni diplôme, ni CV parfait, mais seulement une chose : de la volonté ». En retour, ils bénéficieront « d'un accompagnement humain et progressif fait de rencontres, d'expériences et d'apprentissages utiles ».

6 mois de formation

Une formation rémunérée d'une durée de 6 mois sera dispensée par l'école niçoise de la 2^{ème} chance (E2C) en partenariat avec le campus Vert d'Azur d'Antibes et la Fondation MUL du Pays de Grasse. Aux termes d'un recrutement assuré par E2C, la Mission Locale et France Travail, chacun pourra découvrir les métiers de la production agricole et de la transformation des produits nécessaires à la création d'extraits aromatiques, tout en effectuant des stages dans des entreprises du Pays de Grasse comme la célèbre Maison Chanel. Ce projet qualifié « d'alliance entre le social et l'économique » a incité Dominique Estrosi-Sassone, à affirmer : « Nous sommes ici sur un territoire particulièrement dynamique, un territoire d'exception ». Si bien qu'elle souhaiterait « installer par la suite, une antenne de l'école de la 2^{ème} chance à Grasse où le potentiel existe ». Saluant chacun pour son engagement, le sous-préfet, Jean-Claude Geney a estimé que « la vie n'est pas forcément question de chance, mais de travail ». Enfin, Cécile Mul qui attendait ce projet depuis 6 ans a déclaré : « Il ne faut pas avoir peur de former pour proposer à des jeunes des emplois durables ».

Thierry Ollive

Le SIMPPAR partenariat gagnant avec Grasse

MANIFESTATION

Dans la filière "parfum", le SIMPPAR représente un moment fort qui rassemble les meilleurs "nez" des maisons emblématiques de cette industrie.



La ville de Grasse comme capitale des plantes à parfum a un rôle à jouer en tant que territoire d'exception, reconnu par l'UNESCO.

2026 à Grasse...

Lors de l'édition 2024, le SIMPPAR s'était « délocalisé » à Grasse, marquant ainsi l'importance de la cité des parfums dans le concert national de la filière. De nombreux visiteurs et professionnels internationaux avaient pu découvrir, comme l'a rappelé le maire, Jérôme Viaud, « les savoir-faire, les paysages et l'écosystème vivant qui font la singularité de ce territoire », puis de poursuivre : « Cette édition 2024 a su convaincre par la qualité de son organisation, l'authenticité de son cadre, et l'engagement de toute une communauté de professionnels ». Et de remercier le président de la Société Française des Parfumeurs, Éric Meilhac, et toutes les équipes « qui ont travaillé pour faire de ce rendez-vous, un succès ». Si en 2025, le SIMPPAR est retourné à Paris, Jérôme Viaud a profité de cette édition pour annoncer publiquement qu'en 2026, ce sera à nouveau Grasse, le centre du monde du parfum.

"Un Salon à taille humaine"

Il n'a pas hésité à parler « d'une belle preuve de confiance et d'un bel encouragement à poursuivre notre mobilisation collective au service de cette filière d'excellence tournée vers l'innovation et la recherche ». Et d'ajouter : « Le Pays de Grasse est un carrefour d'agriculture, de transformation et de création qui continue à porter une vision du parfum à la fois exigeante, naturelle et responsable ». Avec les nouvelles normes en matière de traçabilité, de naturalité et d'engagement environnemental, le Pays de Grasse représente un carrefour de toutes les attentes. Il faut dire aussi que le SIMPPAR bien qu'il soit le rendez-vous si important par la filière parfum, reste « un salon à taille humaine, centré sur l'échange, la découverte, le lien entre professionnels, un espace de créativité et de prospective ». Se dirige-t-on vers une alternance Grasse-Paris-Grasse-Paris à l'avenir ?

Pascal Gaymard

Luttons contre le harcèlement scolaire !

Véritable fléau de notre société, le harcèlement scolaire gangrène aujourd'hui bien des établissements scolaires des Alpes-Maritimes.



À Grasse, le maire, Jérôme Viaud, a décidé de lancer une grande campagne via les abris bus dans diverses communes du Pays de Grasse avec des slogans chocs : « Halte au harcèlement ! » ou « Non au harcèlement ! » voire : « Le harcèlement, c'est marrant ni pour les petits ni pour les grands ».

Jérôme Viaud : "l'école doit rester le sanctuaire du savoir"

Les cas de harcèlement sont souvent liés à des tentatives

de racket. La tristesse et la détresse qui en découlent peuvent amener certains jeunes à des solutions extrêmes comme le suicide en constante augmentation chez les adolescents. Les réseaux sociaux ne font qu'accroître et amplifier le phénomène. Pour évoquer ce fait de société, l'ancienne salle du conseil municipal s'est avérée trop petite pour la nombreuse assistance où avaient pris place plusieurs responsables des 23 établissements scolaires de Grasse et les 8 membres du Conseil municipal des Jeunes. Pour l'occasion, la rectrice de l'académie de Nice,

Natacha Chicot, avait fait le déplacement, accompagné de l'Inspecteur de l'Académie, Laurent Le Mercier, alors que le maire, Jérôme Viaud, était venu avec son adjointe déléguée aux affaires scolaires, Murielle Chabert. Le maire a rappelé que « l'école doit rester le sanctuaire du savoir », et qu'il ne faut pas « détourner les yeux devant de pareilles tentatives... la pédagogie doit s'accompagner de la fermeté pour condamner de tels actes ».

Une convention signée... et après ?

Natacha Chicot a insisté « sur la nécessité d'améliorer le climat scolaire pour retrouver le bel objectif consistant à instruire notre jeunesse ». Et d'ajouter : « Pour annihiler le harcèlement scolaire, rien ne doit nous échapper ». Consciente que « les adultes ne s'aperçoivent pas toujours de la gravité de la situation », elle compte « sur les jeunes pour nous faire remonter les terribles situations dont ils sont témoins ». Une convention a ensuite été signée entre les différents partenaires présents pour lutter contre ce harcèlement insupportable en prenant des mesures de responsabilisation tant des élèves que des parents. Cela sera-t-il suffisant ? Des policiers municipaux spécialement formés à ces cas de harcèlement seront-ils suffisants ? Faut-il donner une seconde chance aux harceleurs ? Doit-on continuer d'exclure des harceleurs de différentes écoles vers d'autres où ils continueront leurs insidieuses et nuisibles pratiques ? Autant de questions qui ne seront pas résolues par la mise en place de portiques de sécurité à l'entrée des établissements scolaires pour détecter la présence d'éventuelles armes blanches comme des couteaux, ni en interdisant la vente aux moins de 15 ans des dits couteaux qu'ils trouvent si facilement chez eux, dans leurs cuisines... La répression doit être à la hauteur de la détresse endurée par leurs harcelés. Quand cela sera-t-il le cas ?

Thierry Ollive & Pascal Gaymard

2^{ème} Festival de Poésie Urbaine

MANIFESTATION

C'est entre le 5 et le 10 juin que les adeptes du Street Art ont réalisé les œuvres sur les murs et façades du quartier Martelly pour la 2^{ème} édition du Festival de poésie urbaine.



Durant tout l'été, Grassois et touristes passant par-là, pourront découvrir les différentes œuvres que le maire de Grasse, Jérôme Viaud, a présenté devant la Maison du Projet Martelly avec à ses côtés les artistes tant locaux que venant de la France entière. Il a estimé : « C'est une tentative de se réapproprier un quartier qui en avait bien besoin et où l'on pourra bénéficier d'initiatives artistiques remarquables durant plusieurs semaines ».

Un musée à ciel ouvert

Les deux artistes, Nasty de Paris et Pascal Langlais de La Baule qui étaient à l'origine du 1^{er} Festival l'année passée ont exprimé « leur satisfaction face à ce musée à ciel ouvert (contrairement à l'année dernière où certaines œuvres étaient regroupées dans le garage Rolland) » et se sont félicités que « tous les participants viennent de France pour cette 2^{ème} édition ». Puis, Jérôme Viaud a rejoint César Malfi, un artiste né à Nice mais parti à Paris, sur une nacelle élévatrice qui les a amenés à une bonne dizaine de mètres. Là, le maire a apporté, bombe en main, sa contribution à la fresque « Aphrodite », visiblement très heureux de participer à cette « poésie urbaine ».

TO

Exposition "Antoine Pierini" aux Jardins du MIP

ART

Cette année encore, les Jardins du MIP vous entraînent vers un fascinant voyage mêlant tradition et création contemporaine, le maître-verrier Antoine Pierini présente ses œuvres uniques au Musée international de la Parfumerie.



Des œuvres uniques inspirées de l'héritage méditerranéen et de la culture gréco-romaine, l'artiste étonne tout autant qu'il ravit. Héritier d'un savoir-faire transmis à Biot, il inscrit son œuvre dans une exploration où le matériau joue avec la lumière et le mouvement. Son approche allie tradition et modernité donnant naissance par ses techniques modernes à des créations : amphores, vestiges archéologiques dans une version moderne, en résonance avec le patrimoine olfactif de Grasse. Formateur international, Antoine Pierini présente ses chefs d'œuvres à travers le monde, des expositions lui sont régulièrement consacrées comme le GlassMuseum de Lette en Allemagne ou plus proche encore, la Villa Kerylos à Beaulieu et le Musée d'Art Classique à Mougins, il est également le créateur du Centre du Verre Contemporain à Biot, lieu labellisé « Ateliers d'Art de France ».

Exposition « Vibration du vivant »

Du 5 avril au 3 novembre 2025, c'est un souffle de verre haut en couleur, un splendide kaléidoscope de sculptures fluides en minéral qui jouent avec la nature et qui dialoguent avec les jardins, en écho avec les végétaux, dans une réminiscence d'un passé archéologique ancestral, créant un portail interdimensionnel avec le monde présent dans sa majestueuse vivance. Les Jardins du MIP offrent un espace unique consacré aux plantes à parfum, médicinales et aromatiques. Un lieu de promenade, de culture et de transmission en lien avec le vivant à découvrir ou à redécouvrir en famille.

Plus d'infos : www.museesdegrasse.com

Véronique La Rosa

CAPG/GRASSE ACTUS

www.lepetitnicois.net

MANIFESTATION

Une Expo pour Zhu Yan et un Tableau pour les Miss

Pour son 1^{er} anniversaire, la Maison des Associations a accueilli la talentueuse artiste chinoise, Zhu Yan.



La date avait été choisie pour le vernissage de l'exposition des tableaux magnifiquement fleuris de l'artiste, réunis sous la poétique et judicieuse appellation, « La vie en Rose ».

Un vernissage et une affiche

Mais il s'agissait aussi de dévoiler le beau tableau que Zhu Yan a réalisé spécialement pour le comité Miss Grasse-Miss Pays d'Azur afin qu'il soit par la suite, reproduit sur les

supports publicitaires destinés à promouvoir la 1^{ère} élection de Miss Pays d'Azur notamment lors de la soirée de gala du samedi 26 juillet à l'Espace Chiris de Grasse. Zhu Yan est une artiste précoce qui a été diplômée de l'Académie de Shen Yang. Après 5 ans d'études, elle est devenue professeur en Arts plastiques. Arrivée en France en 2001 pour approfondir ses connaissances artistiques, elle a aussi appris le Français pendant 3 ans à la faculté de Lettres de Nice, tout en continuant à peindre dans un style que l'on peut qualifier d'impressionniste.

Une artiste reconnue

Parallèlement, elle a donné des cours à Monaco et à Nice tout en participant à diverses expositions. Elle a remporté plusieurs récompenses aussi bien en France qu'en Italie, en Chine, et au Japon. Les huit élégantes Miss étaient présentes encadrant les personnalités telles que Serge Fatter, vice-président de l'association artistique Etoile d'Azur, Annie Oggero-Maire, élue en charge du monde associatif et présidente du comité Miss Pays d'Azur, et Jérôme Viaud, maire de Grasse et président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG).

“La Rose symbole de Grasse”

Chacun a fait l'éloge de l'artiste dont ils apprécient les différentes variétés de fleurs sur les toiles exposées et surtout la rose « *qui est le symbole de notre Ville de Grasse* ». Pour eux, il est évident que « *cette artiste aime la ville de Grasse* », que « *les murs de la nouvelle Maison des associations sont appropriés à recevoir de tels tableaux* », ou encore que « *cette artiste magnifie nos plantes à parfums* ». Durant plusieurs semaines, les tableaux de Zhu Yan pourront être admirés prouvant l'adage que « *Tout est forcément plus beau quand on le dit avec des fleurs* ».

Thierry Ollive

1^{er} anniversaire de la nouvelle Maison des Associations

SERVICE

Il y a un an, après avoir quitté le grand bâtiment de l'ancienne Gendarmerie qu'elle occupait, la Maison des Associations s'est installée dans un nouvel espace sur un seul niveau, situé Allée des Bains juste en dessous du cours Honoré Cresp.



Il fallait fêter ce déménagement ce qui était aussi une occasion de faire le point sur l'activité de la nouvelle Maison des Associations de Grasse.

De nombreux responsables et membres d'associations de Grasse et du Pays de Grasse avaient décidé de répondre à l'appel du maire, Jérôme Viaud, et de sa conseillère municipale déléguée à la vie associative, Annie Oggero-Maire. Tous les deux ont rappelé

les longues réflexions préalables « *pour trouver le lieu idéal et le plus central possible* ». Et manifestement, ils ne se sont pas trompés car cette localisation fait l'unanimité auprès de toutes les personnes interrogées, parties prenantes à cette installation. Tout le monde trouve son compte dans cette Maison de services : une boîte aux lettres, un renseignement, un exemplaire du Grassois, un rendez-vous, assister ou organiser une assemblée générale... Conscient de l'importance du soutien au monde associatif pour la vie de la cité, Jérôme Viaud a confirmé « *le soutien sans condition du conseil municipal* ». Cela méritait bien un gâteau monumental qui a été découpé par l' élu lui-même...

Initiative Terres d'Azur et le Prêt d'Honneur Innovation

ÉCONOMIE

Depuis plus de 25 ans, l'association, “Initiatives Terres d'Azur” propose des actions en faveur de l'entreprise dont le Prêt d'Honneur Innovation.



C'est le président d' « Initiatives Terres d'Azur », Henri Alunni, qui a ouvert les débats en se félicitant de la présence de plusieurs personnes venues spécialement de Nice à Grasse. À sa suite, le maire de Grasse, Jérôme Viaud, s'est réjoui « *du lancement d'un nouveau Fonds pour faire émerger de nouveaux talents... pour que le Pays de Grasse se positionne encore davantage comme une terre de créations* ». À son tour, la directrice d' « Initiatives Terres d'Azur », Alexandra Garnier, a rappelé que le réseau national Initiative France vient de fêter ses 40 ans d'existence et qu'il a toujours comme objectifs d'aider les entreprises à débiter ou à progresser ».

Jusqu'à 75 000 €

La création du Prêt d'Honneur Innovation devrait constituer « *un levier stratégique* » pour les entrepreneurs car il leur permettra d'obtenir un prêt à taux 0%, sans garantie personnelle, pouvant atteindre 75 000 € par projet. Pour en bénéficier, les chefs d'entreprise grassois devront présenter un projet innovant à fort potentiel ou être accompagnés par un acteur de l'innovation. Les responsables des dossiers retenus bénéficieront d'un programme d'accompagnement gratuit dispensés par des experts en innovation afin de maximiser leurs chances de réussite. Au final, chacun a pu déguster les sablés de « Cupcakes & confettis », une entreprise d'avenir qui a elle-même reçu l'aide précieuse d' « Initiatives Terres d'Azur »...

La lavande menacée par l'Europe...

À Grasse, L'instant Lavande est l'occasion de rappeler l'importance de cette plante dans la production de parfums et pour les huiles essentielles.



Durant trois jours, du 11 au 13 juillet, les professionnels se sont réunis pour faire connaître leur produit et les enjeux de la filière que Bruxelles menace.

5 ans de combat contre l'Europe

Cela fait 5 ans que le maire de Grasse, Jérôme Viaud, président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) se bat pour que l'Europe dans le cadre de la révision d'un de ses programmes intitulé REACH, ne classe la lavande et les huiles essentielles dans la réglementation des substances chimiques dangereuses (sic !). Dans

les arcanes de la Commission européenne, la bêtise ne connaît pas de limites... Il aura fallu 2 ans pour qu'elle accepte un amendement qui exclut les huiles essentielles et la lavande du cadre réglementaire des substances chimiques dangereuses. Déjà écrire une telle démarche relève d'UBU Roi ! Comment peut-on penser que la lavande soit dangereuse pour la santé ? Mais à quoi servent ces technocrates bruxellois ? La France est l'un des principaux contributeurs de l'Europe dont on ne reçoit pas en retour, les fonds correspondants à nos engagements... À force de vouloir être encore plus le meilleur élève, l'économie française s'en trouve pénalisée par une idéologie woke qui souhaite la ruine du pays...

"Passer du plaidoyer à la co-construction"

En 2021, la mobilisation est telle qu'une pétition va recueillir plus de 200 000 signataires... Dès lors, le Club Européen des Maires des Villes de la Parfumerie se crée pour « être une force de proposition avec trois ambitions : représenter nos territoires dans le dialogue avec l'Europe, promouvoir nos territoires olfactifs, initier de nouveaux projets de partenariat pour accompagner les transitions de notre filière ». Un premier omnibus chimie a été présenté par la Commission européenne le 8 juillet dernier... Un 2ème sera à l'ordre du jour fin 2025, la mobilisation est donc encore de rigueur d'autant « qu'une décision importante sera prise à l'automne prochain ». Pour Jérôme Viaud, « il faut passer du plaidoyer à la co-construction, rassembler les chercheurs, les professeurs de l'Université et les entreprises du secteur. La filière lavande et huiles essentielles représente en région PACA Sud, 9000 emplois directs et 17 000 emplois indirects issus du tourisme ».

La maire de Kazanlak (Bulgarie), Galina Stoyanova, rejoint le Club

Le Pays de Grasse a fait des plantes à parfum, son combat reconnu par l'UNESCO au patrimoine de l'humanité grâce au maire honoraire de Grasse, Jean-Pierre Leleux, présent

lors de la présentation de l'instant Lavande. Sur plus de 70 ha, les plantes à parfum ont été réintroduites. « Il faut penser globalement, et agir localement ». Et cela passe par « des ancrages, des bagages, des forces ensemble ». Jérôme Viaud a salué la présence de la maire de la commune bulgare, Kazanlak, Galina Stoyanova, très concernée par la filière. Au terme de la réunion, elle a officiellement signé le rattachement de sa ville au Club Européen des Maires des Villes de la Parfumerie, actuellement présidé par... Jérôme Viaud. Cela fait suite à une visite d'une délégation française en Bulgarie. « Nous devons agir ensemble face aux dangers pour nos cultures en Europe... Il faut préserver la naturalité. Nous avons obtenu une pause jusqu'à l'automne... Il nous faut encore combattre pour sauver nos huiles essentielles et nos plantes à parfum, car nos produits issus de cette filière sont bénéfiques pour la santé ». La lutte ne fait que commencer visiblement, c'est ce qui est ressorti de ces trois jours de conférences, expositions, ateliers, stands... à Grasse pour ces Instants Lavande...

Pascal Gaymard



Le 1^{er} abri olfactif installé à Grasse

En cette fin de matinée, la foule était au rendez-vous Bd du Jeu de Ballon, à l'arrêt de bus, Grasse Centre-Ville.



Ce n'était surtout pas pour attendre un bus qui serait en retard, mais pour en apprendre un peu plus sur une révolutionnaire innovation olfactive...

"Un moment historique"

Après le succès remporté chaque été par les siestes parfumées sur quelques places, la Ville de Grasse souhaite aller encore plus loin en devenant la 1^{ère} ville française à

agrémenter l'attente des utilisateurs de bus en les faisant profiter de plaisantes senteurs au parfum de rose. Pour présenter une aussi odorante innovation, le maire de Grasse, Jérôme Viaud, n'a pas hésité à reconnaître « un moment national » et même « une nouveauté qui va inspirer de nombreuses villes de France ». Et ce n'est sûrement pas par hasard que le 1^{er} abribus que l'on a choisi d'équiper d'un tel dispositif se trouve justement devant le siège grassois

de « L'École Nationale du Parfum ».

"Améliorer le quotidien des citoyens"

Dans un souci d'améliorer l'esthétique des abribus et l'air que l'on pourra désormais y respirer, la ville s'est assuré le partenariat de la célèbre société, Jean-Claude Decaux, spécialisée depuis de nombreuses années dans l'installation de ce type d'arrêt avec supports publicitaires. Pour marquer cet événement, le directeur Général de la société JC Decaux, Jean-Michel Geffroy, avait souhaité être présent « pour le lancement d'une innovation qui va contribuer à améliorer le quotidien des citoyens ». Au point que l'on prévoit la prochaine installation de 107 autres abribus à partir du mois de juin avec panneaux publicitaires pour les annonceurs locaux.

50 secondes de nébulisation

Des précisions ont été données sur le fonctionnement de ces abribus olfactifs. Ils diffuseront des senteurs de rose par nébulisation. Mais on prendra soin de ne pas gaspiller lorsque les arrêts seront vides des personnes dans l'attente d'un bus à certaines heures de la journée ou de la nuit. Cela sera rendu possible grâce à l'installation de très utiles détecteurs de présence. Ce n'est que lorsque des présences humaines auront été reconnues par le dispositif qu'une diffusion de parfum d'une durée de 50 secondes sera déclenchée. Aux heures d'affluence, l'arrêt de diffusion sera que de 10 secondes avant qu'on ne puisse bénéficier d'une nouvelle agréable vague parfumée. Quoi de plus normal pour la capitale mondiale des fleurs et des parfums d'innover ainsi...

Thierry Ollive

GRASSE ACTUS

www.lepetitnicois.net

SAISON ESTIVALE

Eté 2025 : “Bons Baisers de Grasse” !

L'envie de découvrir les innombrables et très décoratifs parapluies roses ouverts au-dessus des principales artères constitue déjà une invitation à venir l'été à Grasse.



Mais cette tentation a des chances d'être renforcée par l'affectueux slogan choisi cet été 2025 « Bons baisers de Grasse », ainsi que par la beauté de l'affiche créée par la talentueuse artiste, Florence Péri.

Un programme varié

À une époque de plus en plus troublée, on ne peut qu'être émerveillé par une affiche aussi optimiste et idyllique ! Durant tout l'été, les Grassois et les nombreux visiteurs attendus devraient apprécier un programme très varié qui proposera des fêtes, un hommage à la chanteuse Édith Piaf, de sympathiques marchés, des rendez-vous sportifs, des concerts, des expositions, un corso fleuri, des visites guidées, des animations pour la jeunesse, des élections de Miss Grasse et Miss Pays d'Azur... Quant à ceux qui souhaitaient avant tout se reposer, ils pourront profiter des désormais traditionnelles siestes parfumées sur différentes places.

Parfums et fleurs à l'honneur

L'instant Lavande, 3^{ème} hommage à cette fleur emblématique de la Provence, est prévu du vendredi 11 juillet au dimanche 13 juillet dans le centre historique avec un marché provençal, des démonstrations, des dégustations, des animations, une conférence et une exposition d'œuvres d'Art et de photographies.

La fête du Jasmin se déroulera du 1^{er} au 3 août avec au programme : vendredi 1^{er} une soirée musicale et un feu d'artifice sur le cours Honoré Cresp ; le samedi 2 des animations dans la journée et le soir le centre-ville accueillera le Grand Corso Fleuri avec ses groupes internationaux et ses chars sur lesquels les plus souriantes Miss lanceront des milliers de fleurs au public ; le dimanche 3 ce sera la messe provençale dans le Jardin de la Princesse Pauline.

La journée de la Tubéreuse, cette autre fleur très prisée des parfumeurs sera à son tour honorée, le samedi 23 août dans le centre historique avec des stands floraux, des ateliers, des spectacles de rue, des lectures poétiques et une conférence.

Hommage à Edith Piaf

Le samedi 19 juillet, pour la 5^{ème} édition du Festival « Grasse à Édith », dans le centre historique, on retrouvera l'ambiance du Paris des années 50. Dès 11h, il y aura de la musique itinérante dans les rues avec Angélique Dessaint et sa motocyclette rose. Toute la journée, la place de la

Poissonnerie prendra des allures de place du tertre avec des artistes qui peindront en direct. Avec l'association de véhicules historiques du Tignet, des voitures anciennes et des tenues d'époque apporteront du charme et de l'authenticité. Dans l'après-midi se déroulera une course des serveurs et des serveuses de café. À 17h30, sur la place de l'Evêché, Anne-Sophie Guerrier, accompagnée d'un quartet, interprétera de célèbres chansons d'Edith Piaf. Enfin, à 21h, sur la place aux Aires, la journée se terminera en beauté avec le Bal de la Môme qui réunira sous les lampions toutes les générations dans l'esprit guinguette des bals populaires parisiens. Info : 04 93 36 66 66.

La 1^{ère} Fête Italienne, Siestes parfumées, et Marchés...

Samedi 26 et dimanche 27 juillet, c'est toute l'Italie qui sera mise à l'honneur dans le centre historique avec un marché de produits du terroir, des ateliers culinaires, des déambulations et des soirées DJ. Du 1^{er} juillet au 31 août, de 11h à 18h, sur les places Etienne Roustan, Georges Morel, et du 24 Août, chacun pourra venir s'allonger et même s'endormir sur d'accueillants transats tout en bénéficiant d'agréables senteurs diffusées par des brumisateurs. Les matinales du cours Honoré Cresp accueilleront pour la 10^{ème} fois, tous les mercredis de 8h à 13h, des stands alimentaires et artisanaux ; le marché vintage aura lieu les samedis 26 juillet, 16 août et 20 septembre sur la place Georges Morel. On pourra chiner de la fripe et de la brocante. Les flâneries nocturnes auront lieu tous les jeudis du 31 juillet au 28 août, à partir de 18h sur la place aux aires et le cours Honoré Cresp, des étals marchands seront installés.

Des concerts...

Il y aura deux concerts hommages proposés par l'Office municipal des retraités grassois sur le cours Honoré Cresp avec le vendredi 18 juillet à 21h, un hommage au Groupe Abba et le dimanche 10 août à 21h, un hommage à Jean-Jacques Goldman. Deux dates à ne pas manquer. Le Festival d'Orgue quant à lui, sera organisé à la cathédrale Notre-Dame du Puy par les amis de l'Orgue de la Cathédrale et la participation de plusieurs organistes les mercredis 23 et 30 juillet, les 6 et 20 août à 19h (entrée libre avec participation aux frais). Le mercredi 13 août, un récital de deux trompettes et orgue (entrée 15€, gratuit pour les moins de 16 ans) complétera cette programmation (Infos : 06 09 65 02 69 ou réservations sur www.aoce.fr ou sur place, 1h avant le récital). Le concert de la St Rainbow aura lieu



le mardi 12 août à 18h15 sur le parvis de la Médiathèque Charles Nègre avec le trio formé par Alex, Raphaël et Kenan (Réservation conseillée au 04 97 05 59 30).

Le Rendez-vous sportif, les commémorations, les expositions...

Le Mondial parfumé des boules carrées est devenu un classique. Il se déroulera dans l'après-midi du dimanche 3 août dans les rues et sur les places du centre historique. Côté commémoration, le 14 juillet sera célébré à Grasse la veille soit le 13. Le feu d'artifice, comme d'habitude, aura lieu du cours Honoré Cresp et sera suivi par un bal populaire. Quant au 81^{ème} anniversaire de la Libération de Grasse, ce sera le dimanche 24 août. La cérémonie aura lieu sur le cours Honoré Cresp et sera suivie d'un grand défilé de véhicules militaires historiques.

De nombreuses expositions seront visibles cet été à Grasse. Il y aura VIBRATIONS jusqu'au 3 novembre avec l'artiste verrier de Biot, Antoine Pierini, qui exposera ses œuvres dans les Jardins du Musée International de la Parfumerie. LE VOYAGE ARTISTIQUE les samedis 9 août et 13 septembre avec les artistes du centre historique qui ouvriront leurs ateliers sur le thème « *Lumières et couleurs méditerranéennes* ». LES TRAITS DE GÉNIE jusqu'au dimanche 26 octobre au Musée International de la Parfumerie sera l'occasion de présenter une sélection de plus de 60 dessins du grand peintre Jean-Honoré Fragonard jamais exposée à Grasse. COMPRENDRE, C'EST APPROCHER jusqu'au 18 octobre à la Médiathèque Charles Nègre, des regards croisés de Moïse Sadoun et d'Ivry Serres sur la photographie et l'architecture. Enfin, HISTOIRES DE VIE jusqu'au dimanche 31 août sur le cours Honoré Cresp et au square du Clavecin avec Grégory Berben, peintre spécialiste du collage, associé au portraitiste, John Majia, qui présentent 25 panneaux sur des femmes et des hommes de tout horizon.

Les visites guidées, micro-folies, festivités de quartier...

Pour finir, des guides-conférenciers proposeront des visites au départ de la Maison du Patrimoine sur de nombreux sujets, mais aussi une enquête en forme de jeu de rôle ou de piste avec des mystères à résoudre. Les micro-folies de la Médiathèque Charles Nègre devraient être encore très prisées tout comme les festivités dans les Hameaux de Grasse avec du théâtre, des guinguettes ou la fête Colchique... La soirée Blanche à l'Hippodrome de Cagnes-sur-Mer devrait connaître encore un beau succès avec animations, exposants et feu d'artifice (04 97 05 50 43). Avec un tel programme, Grasse devrait attirer bien des regards et des rencontres.

Thierry Ollive & Pascal Gaymard

FESTIVITÉS

www.lepetitnicois.net

BEAUTÉ

Triple élection de Miss le 26 juillet !

Ce sera la grande soirée de la Beauté, le samedi 26 juillet à l'Espace Chiris de Grasse car, pour la première fois, on réalisera le trois en un avec une triple élection de Miss.



Aux titres historiques de Miss Grasse et Miss Pays de Grasse s'ajouteront la distinction de Miss Pays d'Azur qui englobe tout le territoire des Alpes-Maritimes ainsi que le département du Var.

D'utiles rencontres

Pour préparer cet événement, une réunion s'est tenue à

l'hôtel Best Western Elixir de Grasse. Ce jour-là, le comité organisateur et sa présidente, Annie Oggero-Maire, ont réuni les 27 participantes à cette soirée exceptionnelle. Une rencontre avec les membres du Jury était au programme avant la remise des écharpes à celles qui représenteront leur commune ou leur quartier. Lors de ce rituel, certaines jeunes filles étaient accompagnées par les élus de leur

ville ou village. Les sponsors et les familles des candidates étaient aussi de la fête juste avant la séance photo et le cocktail proposé par le traiteur, Axe Gourmand de Grasse.

27 candidates dont 3 Hors Compétition...

Les 24 candidates présentes venues des Alpes-Maritimes et du Var sont les suivantes : Sarah Sassi pour Cagnes-sur-Mer, Camille Corallo, Loane Martinet, et Safa Trabelsi pour Cannes, Alexandra Pirvu pour Le Cannet, Coralie Lebejof de Chateauneuf, Coralie Pierron de Claviers, Elisabeth Bormida de La Crau, Elodie Fatter et Agathe Richard de Grasse centre, Sorenza Garino et Thaïs Richard du Plan de Grasse, Clélia Barbier de St Antoine de Grasse, Chanel Berrebi de Mandelieu-la-Napoule, Elfie Maccari-Joppek de Mouans-Sartoux, Kamilia Essouri de Mougins, Clara Charbonnier du Muy, Noémie Montagna d'Opio, Savhanna Gewe de Peymeinade, Ambre Gontier de La Roquette-sur-Siagne, Téodora Stojanovic de St Laurent-du-Var, Lauriane Misarelli de St Vallier-de-Thiery, Stella Berton de St Zacharie, et Sianel Ammari de Vidauban. Défileront également hors compétition, les trois benjamines du comité : Maélie Bousquet, Laura Della-Méa, et Cécilia Régnier. Quelles seront les reines de beauté ? Il faudra attendre le contrôle des différentes formes de vote par Simon Daragon pour le savoir, le samedi 26 juillet au soir...

Thierry Ollive

Miss Cinéma 2025 : Chanel Berrebi

C'est désormais une tradition, puisque pour la 3^{ème} année consécutive, le restaurant "Villa Paradis'o" de Mougins a accueilli l'élection de Miss cinéma, organisée par l'agence Féminin Pluriel qui cette année, fêtait ses 40 ans d'existence.

L'unanimité pour Chanel

La nombreuse assistance a pu apprécier les différents passages des candidates portant les élégantes créations de la styliste cannoise, Chantal Toppan. À l'unanimité du Jury, l'écharpe tant convoitée est revenue à la blonde, Chanel Berrebi, une native du Verseau de 17 ans, résidant à Mandelieu-la-Napoule. Elle n'a pas débuté dans les élections de Miss puisqu'elle a déjà été Miss Jeunesse Côte d'Azur en 2022 et Miss Jeunesse France en 2023... En attendant de conquérir d'autres titres, elle poursuit son chemin dans la mode, le cinéma, et la chanson puisqu'elle a sorti son 1^{er} single, « Mi Corazon » quelques heures seulement avant son élection de Miss Cinéma 2025.

Trois Dauphines

Le Jury a eu plus de mal à départager les autres candidates pour les titres de Dauphines. L'organisateur, Patrick Fort, a

décidé qu'il y aurait trois Dauphines lors de cette édition par ordre décroissant : 1^{ère} Dauphine, Laura Muller de Marseille, une native du Scorpion de 19 ans qui suit des études d'architecture d'intérieur ; 2^{ème} Dauphine, Sylvia Tornatora de Nice, une autre native du Scorpion de 25 ans, hôtesse dans l'événementiel ; 3^{ème} Dauphine, Nabou Mbengue de Marseille, une native du Capricorne de 28 ans, professionnelle dans la restauration. Toutes les Miss ont reçu des cadeaux offerts par les parfums Fragonard de Grasse, et par la faïencerie de Moustiers Sainte-Marie, fidèles partenaires de l'élection.

Leurs films préférés...

Comme le veut une autre tradition, elles nous ont révélé quels étaient leurs films et vedettes préférés. Pour Chanel, c'est le film « COCO » (2009) de Gad Elmaleh, l'actrice Margot Robbie (à laquelle elle ressemble beaucoup)



et l'acteur, Leonardo DiCaprio, présent à l'ouverture du Festival pour remettre une Palme d'Or d'honneur à Robert De Niro. Pour Laura, c'est le film « Les Larmes au Soleil » (2001) d'Antoine Fuqua avec l'actrice, Adèle Exarchopoulos et le comédien, Steve McQueen. Pour Sylvia, c'est le film « A Star is Born » (2018) de Bradley Cooper, l'actrice Camille Lellouche, et l'acteur-chanteur, Tom Holland. Enfin, pour Nabou, ce sont les films de la série « Mission Impossible » avec bien sûr une préférence pour Tom Cruise. Rendez-vous est pris pour 2026

TO

EXPOROSE 2025 : Record de fréquentation

Avant que d'autres belles fleurs (la lavande, le jasmin, la tubéreuse...) soient à leur tour honorées durant l'été, la Ville de Grasse a d'abord rendu hommage aux nombreuses variétés de roses réunies pour ce grand rendez-vous que sera toujours ExpoRose.

"Un événement iconique"

Comme prévu, l'inauguration d'ExpoRose 2025 a eu lieu sur le cours Honoré Cresp en présence d'un très nombreux public d'élus du Pays de Grasse et de souriantes Miss en robes rouges du plus bel effet. Le cordon inaugural a été coupé en duo entre le maire, Jérôme Viaud, et l'invité d'honneur de cette 53^{ème} édition, le chanteur Amir. Sur scène, Jérôme Viaud a évoqué « l'un des événements les plus iconiques de notre cité qui apporte tous les ans un

Festival de couleurs et de beauté ». À propos d'Amir, il a parlé « d'un ami, un parrain extraordinaire, talentueux et à la personnalité sincère ».

Amir en invité d'honneur

A sa suite, Amir s'est tout d'abord excusé « de n'avoir pas pu venir en 2024 » avant d'évoquer la rose en des termes poétiques : « la rose est une belle métaphore de la vie, comme avec ses épines, elle se protège, elle est belle, mais pas fragile ». Et de conclure sous les applaudissements :



« Merci de m'avoir accueilli dans ce jardin artistique ». La rose lui inspirera peut-être une prochaine chanson sur Grasse... Ce coup d'envoi a donné le ton à une belle manifestation qui s'est poursuivie à la Villa Fragonard et dans d'autres lieux de la ville où différentes décorations, démonstrations, animations et expositions se sont succédées. Au final, cette 53^{ème} édition aura battu tous les records de fréquentation... Rendez-vous en 2026 !

TO

MANIFESTATION

THÉÂTRE

www.lepetitnicois.net

MANIFESTATION

La saison 2025-2026 du Théâtre de Grasse dévoilée

En ce début juin, devant une salle comble, la saison 2025-2026 du Théâtre de Grasse (TDG) a été dévoilée à un public fidèle, curieux et impatient.



Encore une fois, il y en aura pour tous les goûts avec un programme qui brasse de nombreux spectacles que ce soit du théâtre, du cirque, de la musique ou toute autre forme d'art. Avec à ses côtés les deux principaux responsables du TDG, son président, Jonathan Turillo, et sa directrice, Emmanuelle Bourret, le maire de Grasse, Jérôme Viaud, a vanté le mérite et le professionnalisme de l'équipe. « *Ce lieu bénéficie d'une convention signée entre le Département 06, la Région PACA SUD, et l'Etat, il rayonne au travers des 23 communes du Pays de Grasse* » ce qu'ont confirmé Auguste Vérola, vice-président délégué à la culture du Département 06, et à Richard Galy, président de la commission culture à la Région PACA Sud. Puis, la directrice, Emmanuelle Bourret, et sa secrétaire générale, Amandine Haeberlin, ont annoncé et vanté les différents spectacles de la saison 2025-2026.

Un tour planétaire

Pour autant, nous n'attendons la rentrée pour découvrir le 1^{er} spectacle prévu le lundi 14 juillet à 19h sur le parking St Pierre à Pégomas. Il s'agira de la pièce de Marivaux, « *Le Legs* » interprété par Muriel Mayotte-Holtz et les comédiens de sa troupe du Théâtre National de Nice (TNN). L'entrée sera gratuite. Il faudra attendre jusqu'au samedi 13 septembre à 17h et 19h pour découvrir le 2^{ème} rendez-vous du TDG, au Jardin des Plantes de Grasse avec le chorégraphe Hervé Koubi qui proposera des extraits de son ballet, « *Sol Invictus* ». L'entrée sera également gratuite. Le 2 octobre à 20h, la danse sera toujours à l'honneur, 100% féminine au TDG avec tout d'abord, « *Woman* », une chorégraphie d'Amala Dianor accompagnée de la danseuse franco-sénégalaise, Nangaline Gomis. La soirée se poursuivra avec « *Raw + DJ Set* » et Sandrine Lescourant puis la Cie Kilaï. Place au Cap Vert, le jeudi 9 octobre à 20h avec « *Réencanto* » où le guitariste Djodje Almeida accompagnera la chanteuse-compositrice cap-verdienne, Mayra Andrade qui interprétera ses plus belles chansons. Le mois d'octobre se terminera le 16 à 20h avec « *Reminiscencia* » de l'artiste chilien, Malicho Vaca Valenzuela qui évoquera son quotidien, de son enfance à aujourd'hui, au sein d'un pays en crise permanente. Le

spectacle sera en Espagnol, surtitré en Français.

Le Théâtre Roi

Le mois de novembre commencera fort avec « *4211 kms* », la pièce récompensée de deux Molières en 2024 avec Aïla Navidi et la Cie Nouveau Jour. On suivra, les mardi 4 et mercredi 5 novembre à 20h au TDG, le bouleversant parcours de Mina et Fereydoun, venus d'Iran pour se réfugier en France. Quelques jours après, le vendredi 7 novembre à 20h, place à la musique avec « *Our Calling* », un concert de l'auteur-compositeur, Piers Faccini et du musicien malien, Ballaké Sissoko, virtuose de la Kora. Retour au théâtre, le vendredi 14 à 20h avec la célèbre comédie de Georges Feydeau, « *On Purge Bébé* » par la Cie « *L'Envers du Décor* » et la Cie « *Pré-O-Coupé* ». Un classique. Avec la création spéciale TDG (la 1^{ère} des 3 de la saison), « *ça va faire Mâle !* », nous serons encouragés à faire un saut dans la modernité le mardi 18 à 20h. Vanessa Banzo explorera pour nous le quotidien de ceux qui sont nés à l'heure de l'explosion des réseaux sociaux. Toujours du théâtre le vendredi 21 novembre à 20h avec « *Opening Night* » où la Cie belge de Hoe évoquera John Cassavetes dans un spectacle mêlant théâtre, vie, humour et amour. On quittera momentanément Grasse pour le Palais des Festivals de Cannes pour « *AFANADOR* », le dimanche 23 novembre à 16h30. Le chorégraphe Marcos Morau et le Ballet National d'Espagne rendront hommage au photographe Ruven Afanador (tarif spécial réservé aux détenteurs de la carte TDG). Retour en rires au TDG le mardi 25 à 20h avec Djamil Le Shlag et son spectacle « *Exode(s)* » où il évoquera son enfance, la vie parisienne, le couple ou la schizophrénie. Enfin, le samedi 29 à 18h.

Vincent Dedienne et Marivaux

En ce début décembre, les mardi 2 et mercredi 3 à 20h, le TDG accueillera à nouveau Muriel Mayette-Holtz et ses comédiens du TNN pour « *La Méprise* » de Marivaux. Le mardi 9 à 20h, nouvelle pièce de théâtre avec « *Fête des Mères* » d'Adèle Royné par la Cie MidiMinuit, une tragi-comédie entre « *Le Père Noël est une Ordure* », Woody Allen et les comédies du couple Jaoui/Bacri. Juste avant la

fin de l'année, le TDG fêtera les 10 ans de Monsieur Mouche, le dimanche 14 à 17h avec une pièce de Thomas Garcia, jouée par la Cie Gorgomar qui s'intitulera sobrement... « *Monsieur Mouche* »... Pour la reprise, le jeudi 8 et vendredi 9 janvier à 20h, « *Le Dernier Parfum* » de Bénédicte Nécaïlle est la 2^{ème} création pour le TDG. Cette ode au théâtre et au parfum est interprétée par Véronique Vella de la Comédie Française. La musique reviendra en force, le mardi 13 à 20h avec « *KAY ! Lettres à un poète disparu* ». Lamine Diagne, Matthieu Verdeil et le rappeur américain, Mike Ladd, rendront hommage au poète noir, Claude MacKay. L'un des clous de la saison au TDG sera sans aucun doute, la venue de Vincent Dedienne, irrésistible de drôlerie et de sensibilité dans « *Il ne m'est jamais rien arrivé* ». La pièce évoquant le journal de Jean-Luc Lagarce sera jouée le dimanche 18 à 17h et le lundi 19 à 20h. Place à la danse hip-hop, le vendredi 23 à 20h avec un monument du genre, Kader Attou, qui ouvrira pour la 1^{ère} fois son répertoire au monde de l'enfance avec la Cie ACCRORAP. Délocalisation à l'Espace du Thiey de St Vallier-de-Thiey pour « *L'Indomptable* ». Cet hommage aux héroïnes du dramaturge, Jean Racine, est mis en scène d'Alexandre Del Perugia avec Laetitia Boetto.

Le cirque et Christophe Honoré

La danse sera encore à l'honneur en ce début février, le mardi 3 à 20h avec l'inénarrable argentine, Marina Otero, interprète et metteuse en scène de « *Kill Me* », un dérangeant tableau vivant de la folie amoureuse. Ses 6 interprètes se sont prêtées à « *la liberté jouissive et revigorante* » de leur créatrice qui n'a pas hésité à les faire jouer en nu intégral. Du coup, le spectacle est interdit aux moins de 16 ans. Mais la sexualité n'a pas d'âge et Mohamed El Khatib a décidé d'en parler avec sa pièce, « *La vie secrète des Vieux* ». Les mardi 10 et mercredi 11 à 20h, 8 personnes âgées dévoileront au grand jour leurs secrets désirs... Parce qu'à Grasse, on aime mélanger les genres, la musique s'associera au théâtre pour la dernière création TDG, le mardi 3 mars à 20h à l'ECSVS de La Roquette-sur-Siagne avec « *Les Grandes Histoires* » de Joris Barcaroli et Mats Besnardeau. Pour cette traversée en musique des grandes œuvres de la littérature, ils seront accompagnés de la Cie Pantai... retour au TDG, le mardi 10 à 20h pour la pièce « *Loin dans la mer* » librement adaptée de « *La Petite Sirène* » par la Cie de L'Oiseau-Mouche composée de 20 comédiens en situation de handicap. Autre invité d'honneur du TDG, ce jeudi 12 à 20h, Christophe Honoré. Le réalisateur racontera au théâtre, les affres de « *Madame Bovary* » jouée par Ludivine Sagnier, l'une de ses muses. Autre revisite d'un classique, « *12 Hommes en Colère* », une pièce de Reginald Rose mise en scène par Charles Tordjman est prévue pour le samedi 14 à 20h. Le cirque n'est pas oublié et le samedi 21 à 20h et le dimanche 22 à 17h, le spectacle « *KA-IN* » fusionnera danse et groupe acrobatique de Tanger sur une mise en scène de Raphaëlle Boitel. Le chanteur, Malik Djoudi, le jeudi 26 à 20h, et les « *Mille Secrets de Poussins* » par le Collectif Quatre Ailes fera le tour du Pays de Grasse : St Cézaire (samedi 28 à 10h30), Cabris (samedi 28 à 16h), Valderoure (dimanche 29 à 15h) et Chateaufort (mardi 31 à 19h).

Mathieu Madenian et Charlelie Couture...

La fin de la saison promet encore de belles rencontres. Du théâtre avec « *Thérèse et Isabelle* » pour une histoire d'amour fou au féminin (mercredi 1^{er} avril à 20h), One Man Show avec Philippe Boronad pour un stand-up participatif (mardi 7 à 19h), l'humour avec Mathieu Madenian (jeudi 9 à 20h), une performance chorale et chorégraphique « *Blossom* » avec Sandrine Lescourant et la Cie Kilaï. Puis, en mai, Charlelie Couture revisite son répertoire (mardi 5 à 21h), et « *La Distance* » de Tiago Rodrigues avec un père et sa fille partis vivre sur Mars (jeudi 21 + vendredi 22 à 20h). Nous finirons la saison en juin avec « *HOURVARI* » prévu sur le Grand Pré de St Vallier-de-Thiey et 5 et 6 à 20h puis le 7 juin à 19h avec le cirque Raposo pour un conte sur le passage du temps...

TDG : 04 93 40 53 00 ou www.theatredegrasse.com

Thierry Ollive & Pascal Gaymard

CD06 ACTUS

www.lepetitnicois.net

MANIFESTATIONS

30^{èmes} Estivales : 450 spectacles gratuits dans tout le 06 !

Il y avait foule au Musée des Arts Asiatiques (MAA) pour la présentation de la 30^{ème} édition des Estivales, manifestation créée en 1996 par le Docteur Alain Frère, vice-président emblématique, délégué à la culture.



Et il était bien là aux côtés des élus sur la tribune, les députés Eric Ciotti et Bernard Chaix, les conseillers départementaux, Bernard Asso, Pierrette Alberici, et Auguste Vérola, actuel vice-président délégué à la culture, le président Charles Ange Ginésy étant excusé.

157 communes concernées

L'objectif était simple et particulièrement ambitieux : apporter la culture dans tout le territoire des Alpes-Maritimes, y compris dans les villages les plus reculés afin que tout le monde, durant la saison estivale, puisse bénéficier de spectacles gratuits et de qualité. Dans le même temps, le tissu local culturel pouvait compter sur une aide financière non négligeable, permettant à tous ces artistes de vivre de leur art. Musiques du monde, théâtre, humour, cirque, jazz... seront au programme dans 157 communes, et ce jusqu'au 31 août prochain. Et ça marche depuis 30 ans ! Cela méritait bien un gâteau avec une Palme d'Honneur qui a été remise au docteur Frère par les

élus présents... Une récompense on ne peut plus méritée. Pour l'intéressé très ému, « C'était une idée de Jacques Médecin. Le Département 06, c'est avant tout la générosité, et le plus beau des partages, c'est la culture, que le touriste puisse découvrir des spectacles dans le plus petit de nos villages... Ce geste me va droit au cœur ».

27 M€ pour la culture et le patrimoine

Et ce n'était pas anodin si cette présentation avait lieu au Musée des Arts Asiatiques, « la dernière grande réalisation de Jacques Médecin finalisée par Charles Ginésy après les destructions du Théâtre de Nice et du Palais Acropolis. On préservera encore longtemps ce dernier trésor qu'est ce Musée, véritable ouverture vers le monde... Même pendant le covid, nous avons maintenu les Estivales... ». À propos du docteur Frère, il a évoqué « un ami, un exemple, notre Malraux à nous... Sans lui, cette idée ne se serait pas répandue et perpétuée ». À sa suite, Auguste Vérola a rappelé que « le budget de la culture du Département avait

été abondé d'un million d'€ pour arriver à 22 M€ voire 27 M€ en comptant le Patrimoine ». Il a évoqué aussi la Galerie Lympia avec la prochaine exposition consacrée au grand Salvador Dali dès le 13 juillet et les Sumos qui seront à l'honneur à partir du 2 août.

Festival des Mots...

Ainsi, cette année encore, les Alpes-Maritimes vont se transformer en scène à ciel ouvert. Les groupes locaux seront nombreux comme Tribute to Céline Dion (qui a clôturé la présentation des Estivales) mais aussi The Low Budget Men, Selah Sue, Sinclair... Il y aura aussi des « événements » comme le nouvel hommage à Mike Brant, à Gilbert Bécaud, à Téléphone, à Rita Mitsouko, à l'Italie avec Felicita ou l'adaptation lyrique du Barbier. Super héros fera plaisir au docteur Frère puisque ce duo d'artistes de cirque associe aussi la magie. Des festivals aussi comme celui des mots jusqu'au 9 août intitulé cette année, « *Au fil de l'eau et des océans* » avec 10 comédiens de renom comme entre autres, Alice Taglioni, Guillaume de Tonquédec, Nicole Garcia, Guillaume Gallienne, Stéphane Freiss, Brigitte Fossey... qui liront des textes célèbres tels que Le Petit Prince, MacBeth, Moby Dick, Bonjour Tristesse...

Jazz Art Lympia et Folies des Lacs

Le Jazz Art Lympia aura lieu sur le toit de la Galerie jusqu'au 28 août avec tout type de musique : swing, jazz, bossa-nova... avec Manu Le Prince ou Leila McAvoy Quartet, Ronnie Rae Project... Enfin, le 20 juillet, à la Colmiane, ce sera les « classiques » Folies des Lacs de 12h30 à 18h avec des animations toute la journée pour les petits comme pour les grands et le concert live de la chanteuse Nicoline ou de DJ Set. Tout le monde de la culture sera mobilisé lors des Estivales, des orchestres aux chœurs en passant par la chanson française, le chant traditionnel, la pop, la country, le rock... mais aussi le cabaret, les pièces de théâtre... avec quelques noms, l'Ensemble Baroque de Nice, les Orchestres de Cannes et Nice, le Courrou de Berra, Tribute to Pink Floyd, Alexandra Miller, Richard Cairaschi... Que du beau monde.

Infos : soirees-estivales.departement06.fr

Pascal Gaymard

Côte d'Azur France Tourisme : Bilan élogieux

TOURISME

L'association, Côte d'Azur France Tourisme (CAFT), présidée par la sénatrice, Alexandra Borchio-Fontimp, a présenté ses perspectives pour cet été avec le président du Département des Alpes-Maritimes, Charles Ange Ginésy.

N'y aurait-il plus de saison dans les Alpes-Maritimes où le tourisme serait dynamique tout le long de l'année ? En tout cas, Alexandra Borchio-Fontimp le pense et avec à ses côtés, Claire Béhar, directrice de Côte d'Azur France Tourisme, elle n'a pu que constater que la dynamique observée au printemps se prolonge...

Une multiplication d'initiatives

En mai, le taux d'occupation de l'Hôtellerie du littoral a atteint les 80% soit 4 points de plus qu'en 2023. Et cela se confirme en juin avec un taux de 85% (soit 1 point de plus qu'en 2024). « Les réservations pour juillet/août sont en hausse de 3 points ce qui augure un bel été sur le littoral », assure la présidente. Mais cela se propage au moyen et haut pays qui progresse de +2 points par rapport à 2024, les séjours « Nature » étant de plus en plus prisés. Il faut dire aussi que le CAFT et ses équipes ont multiplié les initiatives : weekend aux musées en janvier avec 18 structures sur 37 qui ont participé dans le 06, Salon mondial du Tourisme en mars à Paris, lancement de Martine sur la

Côte d'Azur, BD distribuée à 30 000 exemplaires (traduite en Anglais), manifestations phares comme les Templiers à Biot, Napoléon à Golfe-Juan, ExpoRose à Grasse... Il faut ajouter les rencontres Canada/USA, le Road Show Suède/Danemark/Norvège, la mission Asie à Séoul, Osaka et Tokyo, le Salon IMEX transport à Francfort, le plus important d'Europe...

+38% sur la clientèle d'Asie

Les locations de meublés en mai affichent un taux stable de 65% avec une hausse de l'offre de +11% alors qu'en juin, avec 64%, c'est 2 points de plus que l'an passé. Le trafic aérien sur mai-juin a augmenté de +7,5% par rapport à 2024 : +20% pour l'Europe du Sud, +17% pour le Moyen-Orient, +10% pour l'Amérique du Nord. En juillet-août, « la tendance devrait s'amplifier avec +11% » affirme la présidente. La véritable relance est à observer du côté de l'Asie avec une progression de +38% mais aussi de +18% de l'Océanie. La dépense moyenne par jour désormais est de 120 € pour la clientèle internationale alors que le touriste



français ne dépense que 75 €/jour. Il faudra conforter ces tendances étrangères lors du world shop en Australie en octobre et la mission Chine du 17 au 22 novembre prochains avec Atout France... Le président, Charles Ange Ginésy n'a pu que se féliciter de ces bons résultats qui s'appuie aussi « sur le dynamisme de nos musées départementaux... On ne peut travailler sur un produit que s'il est authentique ». Les Parcs du Mercantour, des Préalpes, du Pelagos, le Littoral, « la Côte d'Azur est un Tout d'exception ».

CINÉMA/PALMARÈS

www.lepetitnicois.net

78^e FESTIVAL DE CANNES

Jafar Panahi : Palme d'Or pour UN SIMPLE ACCIDENT

Les Festivals se suivent et ne ressemblent pas, car après le bal des « amis » de l'an passé orchestré par Greta Gerwig, nous avons eu droit à un vrai Palmarès sous la houlette d'une Juliette Binoche, meilleure en clôture qu'en ouverture de Festival...



Au vu des 22 films projetés, il y avait 7 à 8 films qui sortaient du lot dont 4 sont au Palmarès de cette 78^e édition.

UN SIMPLE ACCIDENT, plus qu'une Palme d'Or...

Tout d'abord, à Seigneur, tout honneur, la Palme d'Or n'est pas usurpée du tout. Depuis 15 ans, Jafar Panahi n'était plus venu à Cannes bien que ses films aient été en Compétition Officielle. L'an passé, le Jury n'avait pas eu le courage de consacrer, LES GRAINES DU FIGUIER SAUVAGE de Mohammad Rasoulof qui (à défaut de MEGALOPOLIS) aurait fait une bien belle Palme d'Or... Juliette Binoche et son Jury ont eu ce courage de donner sa juste récompense à un Jafar Panahi qui est l'un des meilleurs réalisateurs du monde. Son SIMPLE ACCIDENT est un constant profond et définitif sur la mentalité dans son pays, l'Iran. Lors de la remise de sa récompense suprême par Cate Blanchett, il a rappelé avec force : « *Personne ne doit nous dire ce que l'on doit faire ou pas, ce que l'on doit porter comme vêtement ou pas...* ». Un message très clair au régime des mollah iraniens de plus en plus contesté par une jeunesse qui n'en peut plus de vivre dans un pays prison. Dans la conférence du Jury, Juliette Binoche à propos de la Palme d'Or a justifié le choix de son Jury ainsi : « *C'est un désir humain, artistique et politique* ».

SENTIMENTAL VALUE, un Grand Prix si mérité...

Dès lors, il était normal d'octroyer à SENTIMENTAL VALUE de Joachim Trier, notre autre favori pour la Palme, d'être récompensé par un Grand Prix du Jury. Ce film est un hymne au cinéma, à la création théâtrale ou cinématographique, mais au-delà, sur les relations père/fille dans un contexte de création qui exacerbe les tensions et les ruptures. Un palmarès, c'est aussi des divergences et les deux Prix du Jury, n'étaient clairement pas nos choix, puisque nous aurions préféré voir cohabiter par exemple, NOUVELLE VAGUE avec LES AIGLES DE LA RÉPUBLIQUE plutôt que SIRAT, film très faible et SOUND OF FALLING, longue fresque sur différentes époques parfois incohérente... Sur le Prix Spécial du Jury voulu par la présidente comme elle l'a affirmé elle-même, rien à dire sur RÉSURRECTION, un film très long, très (trop ?) complexe et très riche en symboles et hommages au cinéma, en passant par Méliès par exemple... Là encore, c'était la décision de Juliette Binoche qui a prouvé qu'elle avait parfaitement assumé son statut décisionnaire.

Deux Prix pour Kléber Mendonça Filho...

Manifestement, le drame brésilien sur les années de dictature du Brésil dans les années 70, L'AGENT SECRET,



avait quelques farouches partisans au sein du Jury comme le réalisateur sud-coréen, Hong Sang-Soo... C'est lui qui a justifié cette double récompense pour Kléber Mendonça Filho, meilleur réalisateur et meilleur acteur pour Wagner Moura... Nous aurions préféré que ce prix d'interprétation masculine revienne à Aleksandr Kuznetsov pour DEUX PROCUREURS du réalisateur ukrainien, Sergueï Loznitsa, sur les purges stalinienne de 1937. Cela aurait rendu le Palmarès plus juste et plus équilibré. Côté féminin, le cinéma français a été à l'honneur via le film d'Hafsia Herzi, LA PETITE DERNIÈRE, et sa formidable interprète principale, trouvée en casting sauvage, Nadia Melliti, qui se retrouve avec un prix d'interprétation Féminine à Cannes, ce qui va lancer durablement sa carrière. C'était l'un des chocs de ces 11 jours et l'un de nos coups de cœur personnels. Elle était en concurrence avec l'actrice iranienne, Parinaz Izadyar de WOMEN ABD CHILD. Enfin, le Prix du Scénario aux Frères Dardenne pour JEUNES MÈRES est tout à fait incompréhensible puisque le film semble improviser à chaque séquence. Manifestement, il fallait les caser dans le palmarès...

Une belle Caméra d'Or avec THE PRESIDENT'S CAKE

Quant à la Caméra d'Or, THE PRESIDENT'S CAKE de Hasan Hadi est un excellent choix. Le film était présenté à la Quinzaine des Cinéastes et raconte le dilemme d'une petite fille obligée par son instituteur de faire un gâteau pour l'anniversaire d'un Saddam Hussein en fin de règne sous peine d'être bastonnée... Nous aimerions voir dédier le Prix de l'œil d'Or du Meilleur documentaire sur la scène du Grand Auditorium des Frères Lumière juste après, par exemple, la remise de la Caméra d'Or... Ce type d'œuvre le mériterait amplement. Un grand merci aussi à tout le personnel souriant et attentif du Palais des Festivals. Ils sont 1200 à rendre possible cette grande messe du cinéma. Et pourquoi pas une présentation sur la scène du Palais pour les remercier sans doute pas tous mais certains d'entre eux, les autres devant assurés la sécurité et le bon fonctionnement de la séance de clôture... ?

Pascal Gaymard
Photos : Dominique Maurel





DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

Les Soirées Estivales

fêtent leur

30 ans!

du 27 juin au 31 août 2025

+ DE 450 SPECTACLES GRATUITS
DANS 157 COMMUNES



THÉÂTRE • HUMOUR • CIRQUE • MAGIE • SPECTACLE MUSICAL • CABARET • REVUE • VARIÉTÉ INTERNATIONALE • JAZZ • FUNK
MUSIQUE DU MONDE • CHANSON FRANÇAISE • ROCK • ROCK AND ROLL • POP • RHYTHM AND BLUES • BLUES
CHANT TRADITIONNEL • MUSIQUE CLASSIQUE • JAZZ MANOUCHE • SOUL • DANSE CONTEMPORAINE • SPECTACLE NIÇOIS...



RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR :
soirees-estivales.departement06.fr

0 805 566 560 appel gratuit

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

@AlpesMaritimes @departement06

@Département des Alpes-Maritimes
Groupe @Culture06



E X P O S I T I O N

27 ➤ 26
juin oct.
2025

Les Traits du Génie

Dessins du **Louvre** par
Jean-Honoré Fragonard,
Alexandre-Évariste Fragonard et
Marguerite Gérard

GRASSE

MUSEE INTERNATIONAL de la PARFUMERIE

FRANCE / CÔTE D'AZUR

Direction de la communication de la CAPC, Jean-Honoré Fragonard, La Lecture, Paris, Musée du Louvre © Grand Palais Paris (Musée du Louvre) / Michel Utado



Givaudan

